SAINT-LÉON-LE-GRAND

Journal municipal - Février 2022

À L'AFFICHE !

Prochaine séance du conseil: 7 mars 2022
Avis publics
Activités organisées par la bibliothèque
Cours d'informatique
Semaine de relâche COSMOSS Matapedia

SUIVEZ L'ACTUALITÉ EN LIGNE !

https://municipalite.saint-leon-le-grand.qc.ca/
https://www.facebook.com/municipalite.saintleon.9/

SOMMAIRE

Page 1	**Organisation municipale**
Page 2	**Informations municipales**
Page 5	**Loisirs et culture**

MUNICIPALITÉ DE ST-LÉON-LE-GRAND

ORGANISATION MUNICIPALE

Conseil municipal

Maire
Jean-Cômes Lévesques

Conseiller #1
Suzie Lacombe

Conseiller #2
Serge Lévesque

Conseiller #3
Lise Pineault

Conseiller #4
Serge Imbeault

Conseiller #5
Aubert Turcotte

Conseiller #6
Jean-Marc Fournier

Si vous avez des questions à poser au conseil municipal, vous pouvez les envoyer par la poste au 8A place de l'Église, G0J 2W0, par courriel stleonlegrand@mrcmatapedia.qc.ca ou les déposer directement au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu à huis clos lundi le 7 mars 2022 à 19h30.

Bureau municipal

Nos heures d'ouverture sont:

Lundi au jeudi
10h00 à 12h00 - 13h00 à 15h00

Vendredi
Fermé

Pour nous joindre:

stleonlegrand@mrcmatapedia.qc.ca

418-743-2914

418-743-2014

Jean-Noël Barriault - Direction génér.
jn.barriault@mrcmatapedia.quebec
Poste 2

Annick Lavoie - Administration
stleonlegrand@mrcmatapedia.qc.ca
Poste 1

Charles-Éric Poirier - Loisirs
loisirsest@mrcmatapedia.quebec
Poste 5

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE ST-LÉON-LE-GRAND

AVIS PUBLIC
DÉROGATION MINEURE

Aux personnes intéressées par des demandes de dérogation mineure

Avis public est par la présente, donné par le soussigné que deux demandes pour l'obtention d'une dérogation mineure aux dispositions du règlement de zonage ont été adressée à l'inspecteur municipal de la municipalité, en conformité avec le règlement sur les dérogations mineures.

Le présent avis public a pour but d'informer toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil relativement à cette demande par écrit avant la séance du conseil qui aura lieu le 07 mars 2022, à l'hôtel de ville au 8A place de l'église.

Toute objection et commentaire peuvent également être formulés auprès du directeur général Jean-Noël Barriault à la même adresse avant ladite séance

Nature et effet des dérogations mineures demandées.

Le propriétaire de lot 4452364, situé au 292 rue Plourde, demande une dérogation pour autoriser que le garage à construire excède 10% de la superficie totale du terrain. Il aurait une superficie autorisée de 53.52 mètres carrés au lieu de 37.5.

Le propriétaire de lot 4452315, situé au 304 rue Plourde, demande une dérogation pour autoriser un dôme à 4,57 mètres de la ligne de terrain avant au lieu des 9 mètres prévus au règlement de zonage numéro 227. Article 7.4.8

Le propriétaire de lot 4452237, situé au 382 route 195, demande une dérogation pour autoriser que la superficie du terrain passe de 874.5 mètres carrés à 833.6 mètres carrés afin de régulariser une situation dérogatoire et que le marge de seuil latérale soit de moins de 3 mètre.

DONNÉ À SAINT-LÉON-LE-GRAND, ce 2022-02-09
Jean-Noël Barrieault, directeur général et secrétaire-trésorier

PPROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉON-LE-GRAND

AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS est par les présentes donné par le soussigné que lors de la séance du 10 janvier 2022, le Conseil de la Municipalité de Saint-Léon-le-Grand a procédé à l'adoption du règlement numéro 350-21 modifiant les dispositions du règlement de zonage concernant les matériaux de revêtement de manière à autoriser les dômes en toile pour les usages publics et industriels situés dans une zone industrielle.

La MRC de La Matapédia a émis un certificat de conformité à l'égard de ce règlement le 2022-02-02 date à laquelle il est entré en vigueur.

Celui-ci est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 8-A, place de l'Église à Saint-Léon-le-Grand, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SAINT-LÉON-LE-GRAND, ce 2022-02-09

Jean-Noël Barrieault, directeur général et secrétaire-trésorier

---

Ce qu'un propriétaire de chien doit savoir…

Vous êtes propriétaire ou gardien d'un chien?

- Article 17 : Tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou **retenu au moyen d'un dispositif** (attache, laisse, clôture etc) **l'empêchant de sortir du terrain.**

- Article 18 : Le gardien ne peut laisser l'animal errer dans un endroit public ou une propriété privée autre que celle du propriétaire de l'animal. Dans un endroit public l'animal doit être **retenu par une laisse d'une longueur maximale de 2 mètres.**

- Article 19 : Tout gardien d'un animal se trouvant dans une rue ou un parc doit **enlever les excréments et les déposer dans un contenant ou un sac.**

La chronique réglementaire

PERMIS DE CONSTRUCTION OU DE TRANSFORMATION

Vous prévoyez construire une nouvelle résidence, un chalet? Vous prévoyez remplacer votre balcon, ajouter une galerie à votre résidence vous faire une terrasse, installer une thermopompe? Le permis de construction ou de transformation est pour vous.

Faire une demande de permis de construction ou de transformation représente une démarche dont le temps de traitement peut varier de quelques minutes à quelques semaines, tout dépendant de la nature des travaux et de leur complexité.

Des formulaires de demande de permis sont disponibles au bureau municipal.

Ceux-ci indiquent tous les documents nécessaires à la présentation de votre projet et peuvent accélérer, dans certain cas, le traitement de votre demande. Renseignez-vous.

L'octroi d'un permis de construction correspond à des objectifs précis, dont celui de pouvoir contrôler la nature des travaux sur le territoire, afin qu'on ne construise pas n'importe quoi, n'importe où.

De cette façon, les résidents sont assurés de bénéficier d'un milieu bâti plus uniforme et plus sécuritaire. Par exemple, en sachant qu'il doit obtenir un permis, votre voisin y pensera peut-être à deux fois avant d'agrandir sa résidence jusqu'à votre ligne de terrain en utilisant des matériaux non conformes.

Effectuer des travaux de construction ou de transformation sans permis de la municipalité occasionne des problèmes aux contrevenants et l'inspecteur responsable de la municipalité peut faire cesser les travaux.

Un message de votre municipalité

LOISIRS ET CULTURE

CENTRE DES LOISIRS Léonais

277 rue Plourde

418-743-2914, poste 6

- **Table de pingpong**
- **Table de billard**
- **Table de pichenottes**
- **Coin télévision**
- **Salle d'entraînement**
- **Activités organisées.**
- **Toilettes**

Désolé, le centre est

FERMÉ

temporairement

en raison de la COVID-19

Sentier pédestre et belvédère

Le sentier débute près du garage municipal au 300 rue Plourde. Vous pourrez y gravir la montagne jusqu'au belvédère afin d'y admirer la magnifique vue surélevée du village de Saint-Léon-le-Grand.

Parc léonais

Situé près du centre des loisirs, le magnifique parc Léonais est doté de plusieurs infrastructures sportives permettant la pratique de plusieurs activités.

- **Centre des loisirs**
- **Patinoire (avec éclairage)**
- **Terrain de baseball (avec éclairage)**
- **Terrain de volleyball de plage**
- **Terrain de soccer**
- **Anneau de marche (avec éclairage)**
- **Modules de jeux**
- **Aire de feux**
- **Pavillon**

Patinoire

La patinoire est accessible en tout temps, sauf lors de travaux d'entretiens. Ces travaux sont effectués selon les conditions météorologiques.

Le sous-sol du centre des loisirs reste accessible pour enfiler les patins au chaud.

- **Maximum de 3 personnes à la fois ou une bulle familiale.**
- **Port du masque en tout temps obligatoire**

Bibliothèque municipale

La bibliothèque offrira des activités tout au long de l'année afin de faire découvrir ce qu'est réellement une bibliothèque de nos jours. La bibliothèque est située à l'école au 241 rue Gendron. Saint-Léon-le-Grand, QC G0J 2W0. Porte #1

- Prêts de livres
- Livres numériques
- Prêt entre bibliothèques/ demandes spéciales
- Ressources en ligne
- Recherche
- Activités organisées

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-LÉON-LE-GRAND

Ouverture: tous les vendredi et un mardi sur deux de 19h00 à 21h00 **(horaire à l'endos du journal)**

LOISIRS ET CULTURE

SOIRÉE *Jeu de société*

GRATUIT

Animée par Mme. Geneviève Michaud

La bibliothèque de Saint-Léon-Grand offre la chance aux familles de participer à une soirée jeu de société gratuitement. **10 places disponibles**. Vous pouvez vous inscrire par téléphone, par courriel ou directement sur la page Facebook de la municipalité ou de la bibliothèque.

Vendredi le 4 mars, 18h30 à 20h30

Centre des loisirs Léonais
Rue Plourde, Saint-Léon-le-Grand, QC G0J 2W0

ATELIER *Scientifique*

GRATUIT

Pour les jeunes de 6-12 ans - Animé par les Débrouillards

La bibliothèque de Saint-Léon-Grand offre la chance aux enfants de 6 à 12 ans de participer à un atelier scientifique gratuitement. **Il reste 4 places disponibles**. Vous pouvez vous inscrire par téléphone, par courriel ou directement sur la page Facebook de la municipalité ou de la bibliothèque.

Samedi 5 mars, 10h30 à 11h30

Centre des loisirs Léonais
Rue Plourde, Saint-Léon-le-Grand, QC G0J 2W0

ATELIER *Fabrication artisanale*

GRATUIT

Fabrication de bombes de bain - animé par Sa[illegible] Herboristerie!

Complet

La bibliothèque de Saint-Léon-Grand [illegible] un atelier de fabrication de bombes de bain gratui[illegible]

Samedi 19 mars, 13h00 à 14h30

Centre des loisirs Léonais
Rue Plourde, Saint-Léon-le-Grand, QC G0J 2W0

Recherche de bénévoles à la bibliothèque.

Si vous êtes intéressé à vous impliquer par rapport aux heures d'ouverture, aux activités ou bien si vous avez des idées, n'hésitez pas à entrer en contact avec la bibliothèque ou avec le bureau municipal. Que votre aide soit occasionnelle, fréquente ou régulière, elle sera grandement appréciée.

Intéressé à suivre des cours d'informatique?

La municipalité aimerait offrir à ses citoyens la chance de suivre des cours d'informatique à Saint-Léon-le-Grand. Le Regroupement des comités d'éducation de la Matapédia (ReCEM) a un instructeur disponible pour donner ces cours d'informatique au centre des loisirs léonais. Voici les deux plages possibles:

- Le mardi de 16h00 à 18h00
- Le jeudi de 9h30 à 11h30

Vous devez apporter votre portable. Le ReCEM en possède quelques-uns à prêter pour ceux qui n'en n'ont pas. Si vous êtes intéressé à suivre des cours d'informatique, veuillez nous contacter au **418-743-2914 poste 1655** ou par courriel à **loisirsest@mrcmatapedia.quebec**. Lorsque nous aurons un nombre suffisant de participants, nous vous contacterons afin de vous informer de la date du début des cours.

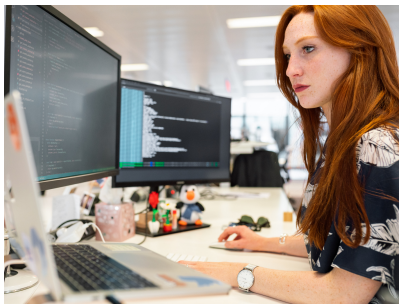

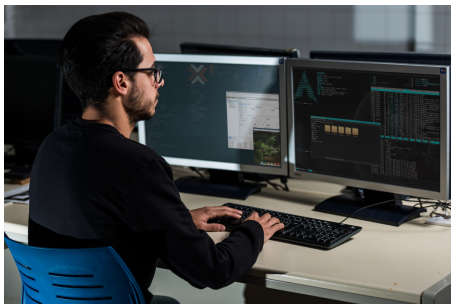

MUNICIPALITÉ DE
ST-LÉON-LE-GRAND

B	I	N	G	O
Faire une expérience scientifique	Faire une randonnée en nature	Créer une BD, écrire une histoire ou un poème	Regarder un film québecois en famille ou aller au cinéma	Écrire une lettre et la poster
Glisser ou patiner	Assister à un spectacle en présence ou en ligne	Faire du yoga ou de la méditation	Chanter ou faire du lip sync	Faire de la pêche sur glace ou ski/planche à neige
Assister à un feu extérieur	Faire une tâche ménagère sur de la musique	Prendre une ou des photos de vos activités	Jouer à un jeu de société ou faire un casse-tête	Regarder les étoiles et trouver l'Étoile polaire
Essayer un nouveau sport	Réaliser une journée sans écran	Cuisiner avec des produits locaux	Rendre service à une personne ou faire une action bénévole	Dessiner ou bricoler sur le thème des Jeux paralympiques
Se baigner ou faire un bain de neige	Jouer d'un instrument ou apprendre une danse	Faire un bonhomme de neige ou un fort	Tricoter, coudre ou autres activités d'artisanat	Visiter une bibliothèque ou lire un livre

https://www.facebook.com/PourLesFamillesMatapediennes

Calendrier 2022 des séances d'ouverture
Bibliothèque de St-Léon-le-Grand (B075)

Veuillez identifier les jours d'ouverture de la bibliothèque en considérant les congés fériés et l'horaire d'été.

(Les bureaux du Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent seront fermés les jours identifiés par les cases grises).

Janvier 2022						
D	L	Ma	Me	J	V	S
					31	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Février 2022						
D	L	Ma	Me	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

Mars 2022						
D	L	Ma	Me	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Avril 2022						
D	L	Ma	Me	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Mai 2022						
D	L	Ma	Me	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Juin 2022						
D	L	Ma	Me	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Juillet 2022						
D	L	Ma	Me	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Août 2022						
D	L	Ma	Me	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Septembre 2022						
D	L	Ma	Me	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Octobre 2022						
D	L	Ma	Me	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Novembre 2022						
D	L	Ma	Me	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Décembre 2022						
D	L	Ma	Me	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Restez informés!